



CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES LIBÉRALES



Le Baromètre Entreprises de la branche professionnelle des cabinets d'avocats présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales de la branche. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



FORTE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

- Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises de la branche a varié de + 4,6 % en 2021.

La valeur plutôt moyenne du taux de rotation (14,5 % soit - 0,5 point relativement au seuil critique de 15 %) est tirée par une proportion notable d'entrées (16,8 %) dans le périmètre de la branche.

- Au niveau sectoriel, le nombre d'entreprises est aussi en progression (+ 3,9 %).

Le niveau de turnover (13,4 %) est proche de celui de la branche et reste en deçà du seuil critique de 15 %.

Entreprises employées en 2021



	10 747	13 136	102 459	414	468	1 507
Entreprises employées						
Évolution 2020-2021 (%)	4,6	3,9	2,8	- 1,0	3,1	1,0
Taux d'entrée (%)	16,8	15,4	13,4	9,3	9,5	9,5
Taux de sortie (%)	12,2	11,5	10,6	10	6,4	8,5
Taux de rotation (%)	14,5	13,4	12,0	9,7	8,0	9,0

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2021-2022, Insee, fichiers Sirène, 2024.



Entreprise employée : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle emploie des salariés, relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employées. La valeur de 15 % est un seuil critique révélateur de tensions en termes de pérennité des équipes.



Secteur juridique

Branche professionnelle



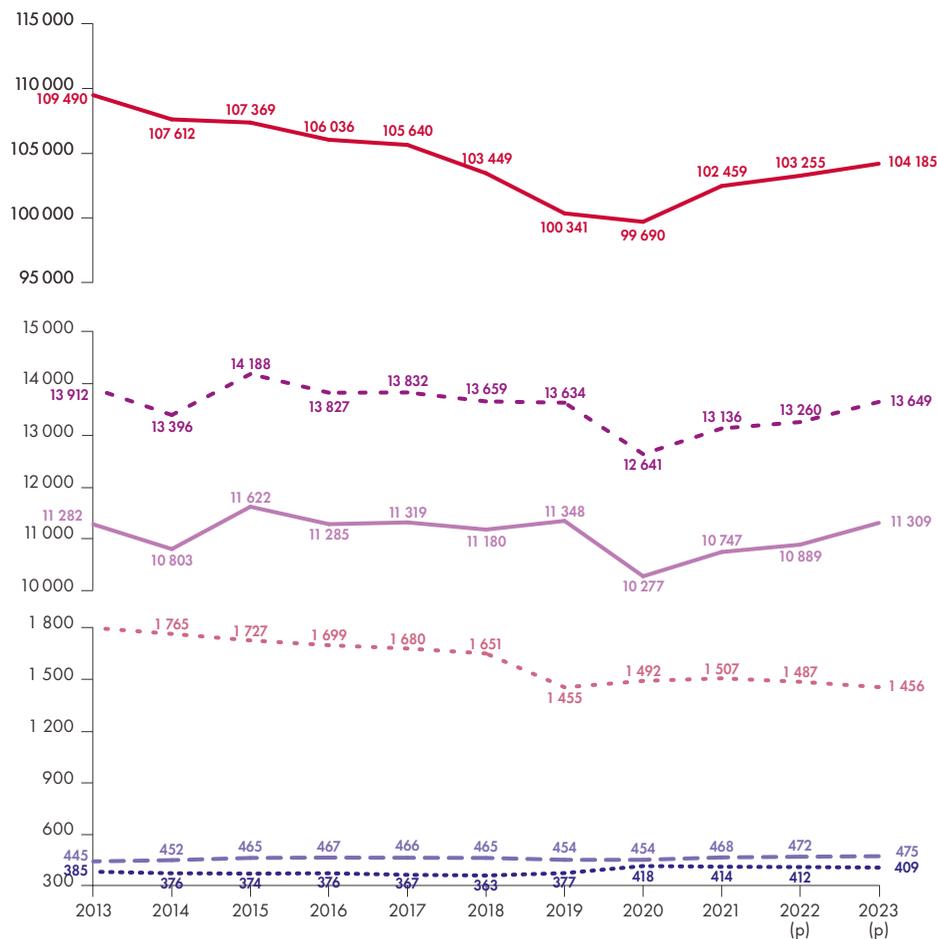
Cabinets d'avocats



RELATIVE STABILITÉ SUR LONGUE PÉRIODE

- De 2013 à 2021, la branche a connu un net recul du nombre d'entreprises employeuses (- 535 unités). Néanmoins, une inflexion est intervenue en 2015. Selon les prévisions, la trajectoire d'évolution à la baisse tend à s'inverser à l'horizon 2023.
- Le secteur se caractérise par des dynamiques sensiblement différentes. De 2013 à 2021, le nombre d'entreprises a reculé de - 776 unités, bien qu'une inflexion soit observée en 2014. En 2023, les prévisions laissent entrevoir une augmentation de + 513 unités par rapport à 2021.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Rupture de série en 2019 consécutive à l'évolution du mode de collecte.
(p) : prévision



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2014-2022.

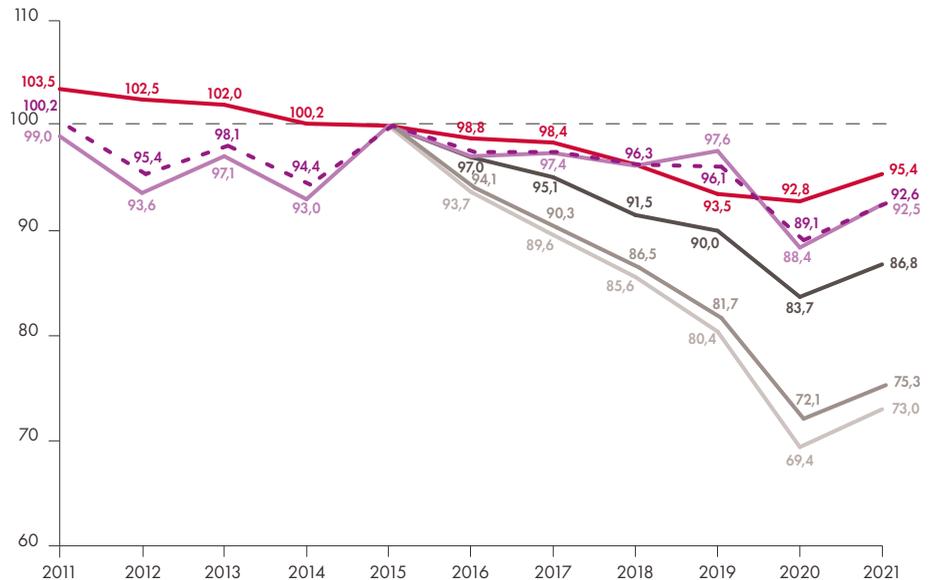


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

- Par rapport à 2015, le stock d'entreprises de la branche a fortement diminué (- 7,5 %). Parallèlement, le stock d'établissements s'est nettement amoindri (- 27 %). Cette double tendance révèle une réduction globale du nombre de structures employeuses.
- Par rapport à la branche, le stock d'entreprises sectoriel évolue de manière similaire (- 7,4 %). En parallèle, le volume d'établissements recule moins fortement (- 24,7 %). Globalement, le tissu entrepreneurial sectoriel connaît des phénomènes analogues à ceux de la branche.

Avant 2015, les données concernant les établissements du secteur juridique ne sont pas disponibles.

Évolution annuelle des entreprises et établissements employeurs, 2011-2021 (base 100 en 2015)



Rupture de série en 2019 consécutive à l'évolution du mode de collecte.



Entreprises
Établissements



Entreprises
Établissements



Entreprises
Établissements

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2012-2022 ; Insee, démographie des entreprises et des établissements, 2011-2015 ; Insee, fichiers Sirene, 2015-2021.



Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Entreprise individuelle (EI) : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Groupement et assimilé : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les associations, GIE, sociétés civiles, SCM, SCP, sociétés de fait, sociétés en participation et autres personnes morales de droit privé.

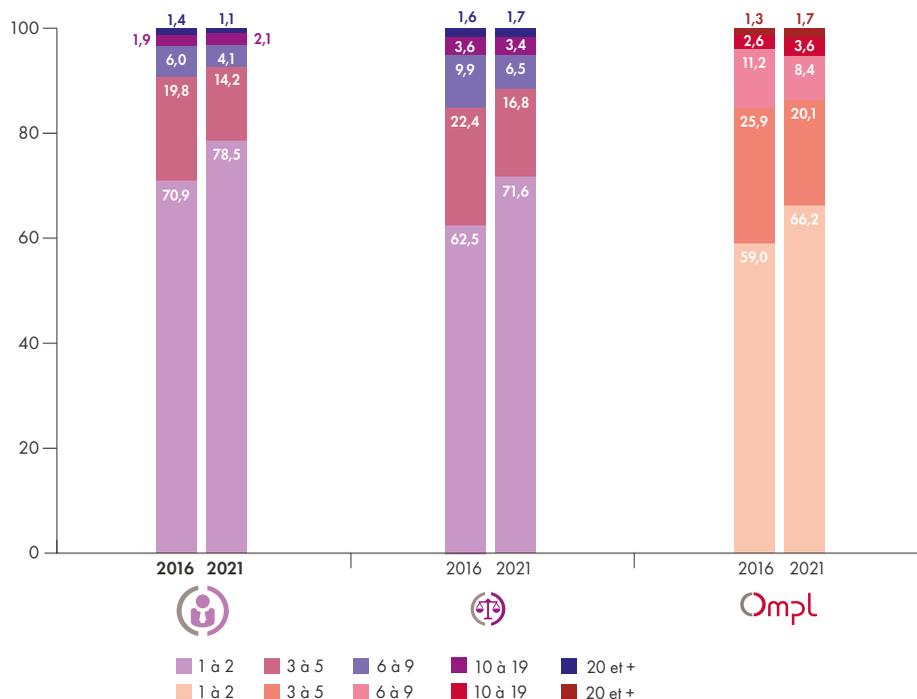
Société commerciale et assimilée : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



UN À DEUX SALARIÉS

- Plus de trois quarts des entreprises de la branche (78,5 %) emploient un à deux salariés en moyenne sur l'année.
- Par rapport au tissu entrepreneurial du secteur, les entreprises de 10 salariés ou plus sont légèrement sous-représentées (- 1,9 point).
- Depuis 2016, la branche est caractérisée par un renforcement de la part des entreprises d'un à deux salariés (+ 7,6 points), au détriment de celles de trois à cinq salariés (- 5,6 points).

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par tranche d'effectifs (effectifs moyens au cours de l'année, 2016-2021, %)



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2017-2022; Insee, fichiers Sirène, 2016-2024.



DÉSAFFECTION POUR L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

- Les sociétés et assimilés (41,6 %) sont prépondérantes au sein de la branche. L'attractivité de cette forme de structure se traduit par une progression de + 11,9 points par rapport à 2016.
- En comparaison du secteur, les sociétés et assimilés sont légèrement sous-représentées dans la branche (- 1 point). En outre, leur part sectorielle s'est accrue de + 13,1 points entre 2016 et 2021.

Évolution de la répartition des entreprises employeuses par statut juridique (2016-2021)

	Personne		Société		Ompl	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Entreprise individuelle	42,6	33,0	40,3	30,9	45,2	33,6
Groupement et assimilé	27,7	25,4	30,2	26,5	22,7	21,2
Société commerciale et assimilée	29,7	41,6	29,5	42,6	32,1	45,2

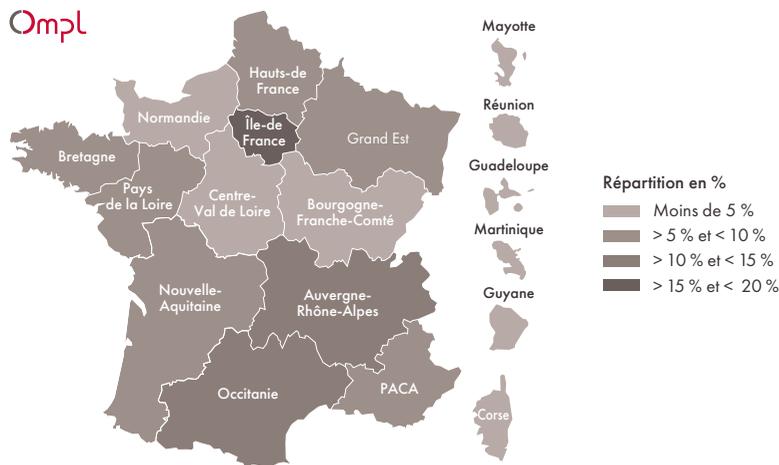
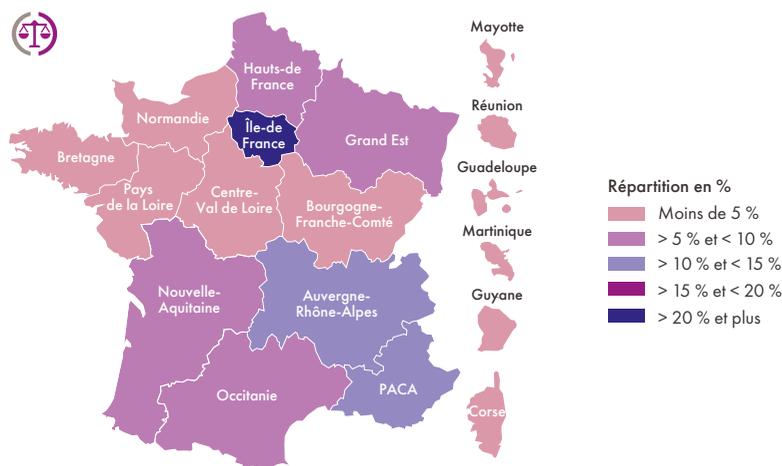
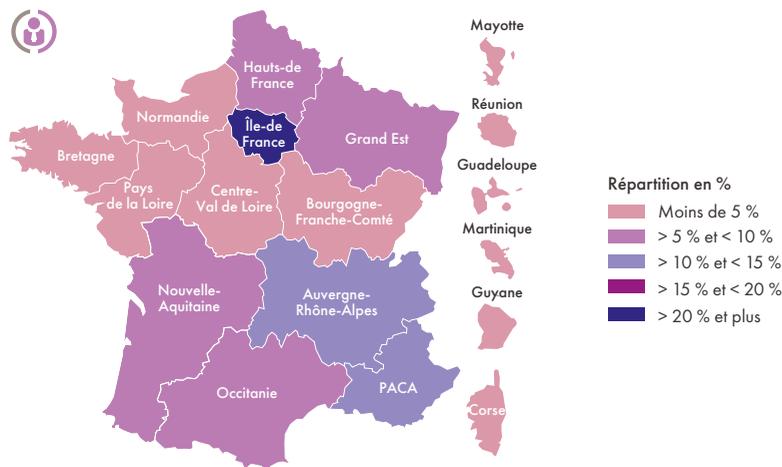
Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2017-2022; Insee, fichiers Sirène, 2016-2024.



PLUS DE LA MOITIÉ DES ENTREPRISES DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 30,4 % des entreprises employeuses de la branche et son poids est équivalent à celui du secteur (28,4 %).
 - L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région en termes d'implantation d'entreprises (12,5 %).
 - La Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre d'entreprises (10,3 %).
- Ces trois régions regroupent 53,2 % des entreprises employeuses de la branche et 50,8 % du volume d'entreprises sectoriel.

Répartition régionale des entreprises employeuses (%)



Sources: OPCO-EP, bases adhérents, 2022 ; Insee, fichiers Sirène, 2024.